



Formation pour les professionnels  
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

## DEVIS POUR LA FORMATION

---

# Pourquoi et comment développer l'adoption tardive des enfants pupilles de l'État ?

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.



La France est le pays qui a le système juridique et administratif d'adoption tardive le plus lent et le plus compliqué au monde. Cela explique en partie le faible nombre d'adoptions réalisées chaque année. L'adoption tardive concerne les enfants devenus pupilles de l'État, hors accouchement secret, suite au délaissement ou à la violence continue de leurs parents. La moyenne d'âge est de 7 à 8 ans et, chaque année, entre 200 et 240 enfants grands sont adoptés en France. Avec la création des Cessec, au fil des ans, une augmentation sensible des admissions pupilles « d'enfants grands » a été constatée. Par contre, les différentes lois (notamment sur la protection de l'enfance en 2016 et 2022) n'ont eu aucun effet sur le nombre d'adoptions tardives réalisées chaque année. Fondée entre autres sur des références anglo-saxonnes et québécoises, la formation a pour but d'apporter les bases théoriques et pratiques pour maîtriser la mise en œuvre des projets d'adoption tardive dans ses différentes étapes.

**Animé par Nadine Muszynski, assistante de service social, et Philippe Liebert, psychologue clinicien.**

**Stage**

SM25-40

**Tarif**


567 €

**Lieu**

Paris

**Dates**

13-14-15 mai 2025 (soit 21 h sur 3 jours)



## MARDI 13 MAI 2025

---

De la notion de placement long à celle de projet de vie, les différentes formes de dysparentalités irréversibles, la notion de double appartenance familiale, pourquoi développer l'adoption tardive ..... 9 h 30 à 13 h  
**Muszynski Nadine, assistante de service social; service départemental adoption et accès aux origines; pilote de projet mission pilotage et accompagnement des projets de vie, Pas-de-Calais.**

Les 3 modalités principales d'admission pupille pour les enfants grands, mode d'emploi, caractéristiques et conséquences pour l'enfant.  
Étude de situations ..... 14 h à 17 h 30  
**Muszynski Nadine**

## MERCREDI 14 MAI 2025

---

La méthodologie de projet d'adoption tardive, comment évaluer l'adoptabilité de l'enfant.  
Étude de situations ..... 9 h 30 à 13 h  
**Muszynski Nadine**

Les principes fondamentaux du dispositif d'apparement, les différents choix possibles.  
Aller au rythme et selon les besoins de l'enfant. .... 14 h à 17 h 30  
**Muszynski Nadine**

## JEUDI 15 MAI 2025

---

La préparation « dans l'idéal » des familles candidates à l'adoption.  
Quelles sont les compétences à rechercher?  
L'adoptabilité institutionnelle. .... 9 h 30 à 13 h  
**Muszynski Nadine**

Faut-il développer l'adoption simple?  
Les risques spécifiques des adoptions de fratrie, les adoptions par la famille d'accueil.  
Réussites et échec en adoption tardive, les différents constats possibles ..... 14 h à 17 h 30  
**Muszynski Nadine**

